

CONCESSION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Pièce 1 - Annexe 12
PLAN D' ACTIONS :
MISE EN CONFORMITÉ
DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT





MISE EN CONFORMITÉ DE LA STATION DE HONDAINVILLE

Selon une vue macroscopique de la station, le point réglementaire « A5 » désigne toutes les eaux usées dérivées de la station vers le milieu naturel qui n'ont pas bénéficié de l'ensemble des traitements des files « eau ».

Sur la station de dépollution de Hondainville, une partie des eaux usées prétraitées peut ne pas transiter par l'étage de traitement biologique en cas de dépassement du débit de pointe admissible par l'ouvrage.

Afin de comptabiliser avec précision ces volumes qui peuvent être bypassés en sortie du prétraitement, S.E.A.O. s'engage à installer dès le début du contrat dans un regard spécialement conçu pour cet effet, un canal de mesure normalisé ainsi qu'un capteur ultrason.

L'ensemble des travaux sera réalisé selon les bonnes pratiques. La calibration du canal de comptage sera notamment réalisée en 3 points.

S.E.A.O. réalisera également un dossier métrologique complet à l'Agence de l'Eau pour la validation de ce point d'autosurveillance SANDRE A5.

MISE EN CONFORMITÉ DE LA STATION DE ABBECOURT

Le point réglementaire « A2 » correspond à tous les déversoirs en tête de station. Il désigne, selon une vue macroscopique de la station, tous les dispositifs situés en amont de l'entrée de la station, utilisé pour dériver tout ou partie des effluents aqueux en provenance du système de collecte, lors de pannes sévères ou de périodes de maintenance programmées de la station d'épuration nécessitant un arrêt total ou partiel de celle-ci.

Sur la station de dépollution de Abbecourt, il n'existe pas de dispositif pour comptabiliser les débits déversés au milieu naturel lorsque la capacité de pompage du poste de relèvement est atteinte et que la capacité de stockage de ce dernier est atteinte.

Afin de comptabiliser avec précision ces volumes qui peuvent être bypassés en sortie du prétraitement, S.E.A.O. s'engage à installer dès le début du contrat dans un regard spécialement conçu pour cet effet, un canal de mesure normalisé ainsi qu'un capteur ultrason.

L'ensemble des travaux sera réalisé selon les bonnes pratiques. La calibration du canal de comptage sera notamment réalisée en 3 points.

S.E.A.O. réalisera également un dossier métrologique complet à l'Agence de l'Eau pour la validation de ce point d'autosurveillance SANDRE A2.

MISE EN CONFORMITÉ DE LA STATION DE ULLY SAINT GEORGES

Le point réglementaire « A2 » correspond à tous les déversoirs en tête de station. Il désigne, selon une vue macroscopique de la station, tous les dispositifs situés en amont de l'entrée de la station, utilisé pour dériver tout ou partie des effluents aqueux en provenance du système de collecte, lors de pannes sévères ou de périodes de maintenance programmées de la station d'épuration nécessitant un arrêt total ou partiel de celle-ci.





Sur la station de dépollution de Uilly Saint Georges, 2 points ont été identifiés comme des points d'autosurveillance A2. Il s'agit des trop plein des postes de refoulements situés route de mouy et route de la vierge.

Il n'existe actuellement pas de dispositif pour comptabiliser les débits déversés au milieu naturel lorsque la capacité de pompage de ces postes de relèvement est atteinte et que la capacité de stockage de ces derniers est atteinte.

Afin de comptabiliser avec précision ces volumes, S.E.A.O. réalisera dès le début du contrat une modélisation 3D de l'ouvrage afin de déterminer la loi hydraulique du seuil de déversement du poste de relèvement.

Une fois la loi établie, S.E.A.O. procèdera à l'installation d'une sonde de hauteur ultrason afin de suivre en continu les volumes déversés.

L'ensemble de ces données sera reprise par le télétransmetteur du poste de relèvement avant d'être archivé dans notre outil d'exploitation LERNE. Un bilan spécifique sera créé pour suivre les déversements.

S.E.A.O. réalisera également un dossier métrologique complet à l'Agence de l'Eau pour la validation de ce point d'autosurveillance SANDRE A2.

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ

Station et Mise en Conformité	Détail des Travaux	Montant H.T.	Délai de Mise en Oeuvre
HONDAINVILLE Mesure sur le point A5 -STEP HONDAINVILLE	<p>FORFAIT COMPRENANT:</p> <p><u>ETUDES:</u> Etude de conception Plan d'exécution Dossier administratif / demande de travaux Dossier d'ouvrages exécutés</p> <p><u>CONSTRUCTION:</u> Terrassements mécanique et manuel Evacuation de déblais Continuité de service (transfert d'eaux usées par hydrocureur ou par pompe) Fourniture et pose de canalisation fonte DN 300 Exécution de maçonnerie / regard préfabriqué Raccordement hydraulique du regard Coffrage, façonnage du canal yc enduit Réalisation et pose d'une couverture en caillebotis résine Remblaiement périphérique Réfection périphérique à l'identique</p> <p><u>INSTRUMENTATION:</u> Fourniture et pose de canal normalisé Endress Hauser ISO 520 (Q maxi 130m3/h) Fourniture et pose de capteur de niveau US avec support et transmetteur Fourniture et pose de sonde de détection d'écoulement Raccordement électrique et analogique vers l'armoire électrique existante Calibrage, étalonnage, test de la mesure sur 3 points Paramétrage télésurveillance</p>	29 750,00	6 mois, à compter de la prise d'effet de l'avenant





Station	Détail des Travaux	Montant H.T.	Délai de Mise en Oeuvre
ABBECCOURT Mesure sur le point A2 -STEP ABBECOURT	<p>Fourniture du dossier métrologique pour l'Agence de l'Eau</p> <p>FORFAIT COMPRENANT: ETUDES: Etude de conception Plan d'exécution Dossier administratif / demande de travaux Dossier d'ouvrages exécutés</p> <p>CONSTRUCTION: Terrassements mécanique et manuel Evacuation de déblais Exécution de maçonnerie / regard préfabriqué Raccordement hydraulique du regard Coffrage, façonnage du canal yc enduit Réalisation et pose d'une couverture en caillebotis résine Remblaiement périphérique Réfection de surface à l'identique</p> <p>INSTRUMENTATION: Fourniture et pose de canal normalisé Endress type ISO 415 (Q maxi 42m3/h) Fourniture et pose de capteur de niveau US avec support et transmetteur Fourniture et pose de sonde de détection d'écoulement Raccordement électrique et analogique vers l'armoire électrique existante Calibrage, étalonnage, test de la mesure sur 3 points Paramétrage télésurveillance Fourniture du dossier métrologique pour l'Agence de l'Eau</p>	24 750,00	6 mois, à compter de la prise d'effet de l'avenant
ULLY SAINT GEORGE Mise en conformité -Point A2 -Trop plein PR Route de Mouy ULLY SAINT GEORGES	<p>FORFAIT COMPRENANT: - La visite préalable de l'ouvrage, - la numérisation et la modélisation 3D des regards et canalisations, - la définition de la loi hydraulique associée à la mesure du flux déversé, - l'installation et la calibration de 1 sonde de mesure de niveau dans le regard, - la création de tranchée pour passage de fourreaux et l'aménagement du regard pour le capteur, - le raccordement électrique et le report des signaux analogiques vers le télétransmetteur existant dans l'armoire du poste de refoulement, - les essais et mise en service du dispositif, - la remise du dossier métrologique.</p>	18 400,00	6 mois, à compter de la prise d'effet de l'avenant
ULLY SAINT GEORGE Mise en conformité - Point A2 -Trop plein PR Route de la	<p>FORFAIT COMPRENANT: - La visite préalable de l'ouvrage, - la numérisation et la modélisation 3D des regards et canalisations, - la définition de la loi hydraulique associée à la mesure du flux déversé, - l'installation et la calibration de 1 sonde de mesure de niveau dans le regard, - la création de tranchée pour passage de fourreaux et</p>	18 400,00	6 mois, à compter de la prise d'effet de l'avenant





Vierge ULLY SAINT GEORGES	l'aménagement du regard pour le capteur, - le raccordement électrique et le report des signaux analogiques vers le télétransmetteur existant dans l'armoire du poste de refoulement, - les essais et mise en service du dispositif, - la remise du dossier métrologique.		
------------------------------	---	--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20230622-220623-DC-79-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Affichage : 27/06/2023

